

FEUILLETON

DE LA
SEMAINE COMMERCIALEHISTOIRE DU LIBRE ÉCHANGE
EN ANGLETERRE

Traduit de l'anglais de A. Mongredien

CHAPITRE IX

Meetings de la Ligue.—Le budget donne un excédant.—Nouvelles réductions sur les droits d'entrée.—Les ministres en minorité sur la question des sucres.—Sir Robert Peel amène la Chambre à annuler ce vote.—La Ligue s'occupe des listes électorales.

L'année 1844 s'ouvrit sous des auspices favorables. Une récolte abondante, après une série de mauvaises, avait infusé une vie et une vigueur nouvelles au pays. Le commerce reprenait en partie ; la demande plus forte du travail avait diminué le paupérisme et augmenté les salaires. Le prix du froment était de 22 fr. 40 à 23 fr. 25 l'hectolitre au lieu des prix exagérés des années précédentes : le pain avait baissé en proportion, et ce commencement de prospérité avait adouci le mécontentement. Cette période de réaction était l'épreuve qui allait décider de la solidité du mouvement libre-échangiste. Si ce mouvement était éphémère et ne devait son existence qu'à la détresse temporaire du peuple, il s'éteindrait bientôt, mais s'il était fondé sur un principe, sur la demande légitime d'une application des vérités scientifiques à notre politique commerciale, on le verrait survivre et poursuivre sa carrière. Nous verrons qu'il survécut et que sa carrière ne se termina que par son triomphe.

Le premier jour de l'année nouvelle, le marquis de Westminster écrivit à George Wilson, président de la Ligue, pour féliciter celle-ci de son succès, la pousser à de nouveaux efforts et lui envoyer en même temps un chèque de 12 500 francs pour sa souscription. Etrennes de bon augure ! Pendant le mois de janvier, une multitude de meetings eurent lieu dans tout le pays, dans le double but de recueillir de l'argent et de tenir le sujet toujours présent dans l'esprit du peuple. MM. Cobden et Bright assistèrent à autant de meetings que leurs forces le permirent, assistés et remplacés à l'occasion par le colonel P. Thomson, C. P. Villiers, R.-R. Moore, W. J. Fox et d'autres.

L'un des plus enthousiastes, parmi ces meetings, fut celui qui se tint à Wakefield le 31 janvier. Lord Morpeth y prit assez longuement la parole. Il donnait son adhésion aux principes de la Ligue, mais il avouait tenir en même temps à un droit fixe minime—une simple bagatelle—sur les céréales. L'auditoire accueillit chaleureusement sa coopération, mais protesta contre toute restriction—si faible qu'elle fût—apportée au retrait total.

Le 1^{er} février, le Parlement fut ouvert par la reine en personne, avec les solennités accoutumées. Son discours, débité avec sa clarté et sa grâce habituelles, était dirigé sur tous les points, sauf celui de l'Irlande, en termes élogieux et le Parlement lui répondit sur le même ton de bonne entente. Deux amendements à l'adresse, présentés par Sharman Craw-

ford et Joseph Hume, ne trouvèrent qu'un peu de partisans.

Dans le cours de la discussion, lord John Russell, parlant de l'échelle mobile des droits sur les céréales, s'exprima ainsi : " Pour presque tous les articles de commerce, nous adoptons un droit modéré ; mais, pour les céréales,—article dans lequel la grande majorité des deux Chambres du Parlement est pécuniairement intéressée— nous les taxons d'un droit de quarante pour cent." Ce coup droit souleva les applaudissements de l'opposition, mais il ne put arracher à sir Robert Peel que la déclaration suivante : " L'expérience que nous avons faite de la loi actuelle n'a pas ébranlé mes préférences pour un droit gradué, et, bien que je considère comme incompatible avec mon devoir de prendre l'engagement d'adhérer aux lois existantes dans toutes les circonstances, pour gagner des appuis, je puis dire que le gouvernement n'a projeté et ne projette aucune modification de la loi existante." Cette déclaration fut reçue par les intérêts terriens avec une allégresse mêlée de défiance et par les libres-échangistes avec un déplaisir mêlé d'incrédulité. Aucun des deux partis ne croyait que le présent code fût un arrangement définitif, et les appréhensions des uns étaient dirigées vers le même point que les espérances des autres.

Il était clair cependant, après ces paroles de sir Robert Peel, que, quelle que fût sa politique ultérieure, il résisterait, pendant cette session au moins, à tout changement dans les lois céréales existantes. Les chefs du parti libre-échangiste comprirent donc, puisqu'on ne pouvait espérer d'agir sur le ministère au moyen de la Chambre, qu'il fallait agir sur tous deux par une pression du dehors vigoureuse et continue. Ils avaient demandé 2 500 000 fr. au pays, qui les donnait rapidement. Leur journal, *la Ligue*, avait atteint un tirage de 15,000 exemplaires et répandait de long en large leurs principes. Leurs meetings périodiques, au théâtre de Covent Garden, étaient suivis par des foules d'auditeurs enthousiastes.

Ils ne cessaient pas néanmoins leurs efforts au Parlement et le 12 mars M. Cobden demanda la formation d'un comité " pour rechercher les effets des droits protecteurs sur les locataires et les ouvriers agricoles." Il avança dans son discours que la libre importation du froment n'abaisserait pas les prix au point de priver le pays de culture, que le rapport de la rente avec les autres frais de production du froment était presque de moitié, enfin, que les salaires étaient le plus bas et le travail le plus rare quand le prix du grain était le plus élevé. Il termina par cette question : " Sous quel prétexte pourrions-nous nous refuser ce comité ? Par crainte de l'agitation ? L'agitation sera bien plus grande si on le refuse que si on l'accorde." M. Gladstone combattit la motion, qui fut repoussée à une majorité de 91 voix.

Le budget, qui fut présenté le 29 avril par M. Goulburn, offrait certains traits très favorables. Le revenu avait dépassé les prévisions de 67 500 000 francs, et, au lieu des déficits qui avaient caractérisé continuellement le solde des dernières années, cet heureux chancelier de l'Échiquier put se prévaloir d'un surplus. L'ayant obtenu cependant, il ne semblait guère disposé à s'en dessaisir, et il limi-

taut ses dégrèvements à quelques réductions sur les droits des articles suivants : verre, vinaigre, ruïns secs, café, assurance maritime et coton,—toutes les remises s'élevant à 9 675 000 francs. Il annonça également qu'il proposerait plus tard une mesure spéciale concernant les droits sur les sucres. Les membres de l'opposition se contentèrent pour le moment de protester contre le montant dérisoire des dégrèvements proposés, s'imaginant bien que la question des sucres leur offrirait un champ de bataille plus favorable pour combattre les conclusions du ministère. L'événement justifia leur stratégie, car la lutte fut rude et son issue presque fatale à l'administration Peel.

Le 3 juin, M. Goulburn proposa une modification aux droits sur les sucres ; ceux-ci, qui étaient jusqu'alors de 30 francs par 50 kilog. 8 pour le sucre des possessions britanniques et de 78 fr. 75 pour tous les sucres étrangers, serait désormais de 30 francs pour le sucre des possessions britanniques, de 78 fr. 75 pour le sucre étranger produit par le travail esclave, et de 42 fr. 50 pour le sucre étranger produit par le travail libre. Cette mesure était un pas décidé dans le sens du libre échange, car, tandis que nos sucres coloniaux avaient été protégés jusqu'alors contre tout sucre étranger par une différence de droit de 48 fr. 75, on proposait aujourd'hui de réduire cette protection, dans le cas du sucre étranger produit par le travail libre, à une différence de droit de 12 fr. 50 seulement. En réalité, c'était une réduction de 36 fr. 25 pour les sucres de Chine, de Java, de Manille et des autres pays de travail libre. Lord John Russell proposa comme amendement que le droit sur tout sucre étranger fût réduit à 42 fr. 50, que le sucre eût été produit ou non par le travail libre. Une majorité de 69 voix repoussa cet amendement, qui ne rallia aucun déserteur du camp ministériel. Le coup qui ébranla le gouvernement vint de l'un de ses propres alliés.

Le 14 juin, M. P. Miles fit une motion, en comité, pour modifier comme il suit la proposition du gouvernement : le droit sur le sucre colonial anglais serait réduit à 25 francs, et celui sur les sucres de Chine, de Java et de Manille à 37 fr. 50, excepté quand ils seraient importés à un certain degré de raffinage, auquel cas le droit serait de 42 fr. 50. Cette proposition fut combattue par M. Goulburn et soutenue par l'opposition. M. Miles et ses partisans tinrent ferme, et renforcés par lui. Au moment, le parti libéral, ils mirent le gouvernement en minorité de 20 voix. Sur quoi le comité s'ajourna au 17, et les conjectures eurent beau jeu sur la conduite qu'adopterait le ministère.

Le 17, sir Robert Peel déclara que les ministres maintenaient leur proposition et annonça, dans un langage délicat mais significatif, son intention de se retirer si la Chambre ne revenait sur sa décision.

Cette déclaration fut suivie d'un débat animé. Des protestations indignées s'élevèrent contre un procédé qui, disait-on, rabaisait le caractère de la Chambre dans le pays. M. Disraeli fut particulièrement sévère. Au vote, les ministres obtinrent cependant une majorité de 22 voix.